



SAINT JOSEPH INFO FAMILLES

n°4 - Août 2020

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire se profile au collège Saint Joseph de Cluny, dans un contexte toujours très particulier de crise sanitaire. Nous continuerons à aller de l'avant au fur et à mesure des informations que nous recevrons des autorités compétentes et ne manquerons pas de vous informer. Nous avancerons ensemble, en nous appuyant non pas sur les peurs, mais sur les espérances. Je renouvelle ici ma confiance dans l'ensemble de la communauté éducative pour accompagner au mieux vos enfants dans leurs réussites. Je vous remercie aussi chaleureusement pour votre confiance.

✂

Vous trouverez dans ce premier numéro les informations nécessaires à une rentrée 2020 sereine.

Nous vous invitons aussi à visiter régulièrement l'espace numérique de travail (ENT) à l'adresse suivante : <https://collegecluny13.la-vie-scolaire.fr/login>. Beaucoup d'informations y sont en effet transmises dans la partie « actualités ».

✂

Je félicite tous les élèves qui ont obtenu leur examen en juin dernier et souhaite la bienvenue à tous ceux qui rejoignent le navire cette année.

L'ensemble de la communauté éducative du collège Saint Joseph de Cluny se joint à moi pour souhaiter à tous, jeunes et adultes, une excellente année scolaire, riche en projets, en partage de savoirs et en bonheurs divers.

Monsieur Perronno

PASTORALE

Chers Parents, Chers élèves,

Voilà que ce temps de vacances si particulier s'achève et qu'une nouvelle année se présente à nous !

Ces mois qui s'annoncent sont certainement porteurs de nombreuses questions, d'attente, de joie d'incertitude aussi ... toute l'équipe pastorale sera très heureuse d'accompagner au mieux les élèves de Cluny sur leur chemin de vie et de foi.

Cette année encore, dans la mesure du possible et dans le respect des conditions sanitaires, nous célébrerons la rentrée par une messe.

De la même façon le temps de prière du matin reste une belle proposition pour celles et ceux qui souhaitent commencer leur journée par un temps de prière.

Le point écoute entre 12H et 14 H, lieu de rencontre et d'échange, sera dans la mesure du possible ouvert aux élèves qui le désirent.

Deux dates sont à retenir en ce début d'année :

Le Samedi 3 Octobre à la Cathédrale de la Major sont prévues, les confirmations de nos élèves de 3^{ème}.

Le Mercredi 14 Octobre un temps fort diocésain sera proposé aux élèves de 6e.

Il est toujours possible de suivre un chemin de foi et de préparer un sacrement.

Si votre enfant présente le désir de préparer le sacrement du Baptême et /ou de la première communion cette année, nous vous demandons de nous donner votre accord par un mot dans le cahier de liaison, avant les vacances de la TOUSSAINT.

Concernant le sacrement de la Confirmation, il sera proposé aux élèves à partir de la 4ème lors d'un temps individuel avec une animatrice pastorale afin de les aider au mieux dans leur réflexion.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Soyez assurés, chers parents, chers élèves que nous ferons tout notre possible pour que chacune et chacun des collégiens de Cluny puissent trouver paix et joie tout au long de cette année.

Plaçons-nous dans la ferme espérance d'une belle et heureuse année scolaire en prenant exemple sur la fondatrice des sœurs de Saint Joseph de Cluny, Anne-Marie JAVOUHEY qui à travers les événements allait toujours « de l'avant ».

Madame MICHEL Pascale, adjointe à la pastorale

JOURNEE DE RENTREE – MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020

La rentrée de votre enfant qui se déroulera comme suit le **Mardi 1^{er} septembre 2020** :

- 8h00-14h00 : rentrée des élèves de 6ème (Repas du midi offert par l'établissement)
- 8h30-16h00 : rentrée des élèves de l'ULIS (Repas du midi offert par l'établissement)
- 9h00-12h00 : rentrée des élèves de 4ème (Fin de la journée à midi)
- 13h30-16h30 : rentrée des élèves de 5ème
- 14h00-17h00 : rentrée des élèves de 3ème

PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE

Pour cette rentrée scolaire 2020, le nouveau protocole sanitaire assouplit les règles. Voici en quelques points clefs les recommandations :

Préalable :

Dans le préalable, il est clairement écrit que « les parents d'élèves jouent un rôle essentiel ». Vous devez vous engager « à ne pas mettre votre enfant au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez votre enfant ou dans votre famille ». Nous comptons donc fortement sur vous pour respecter ces règles.

Distanciations physiques :

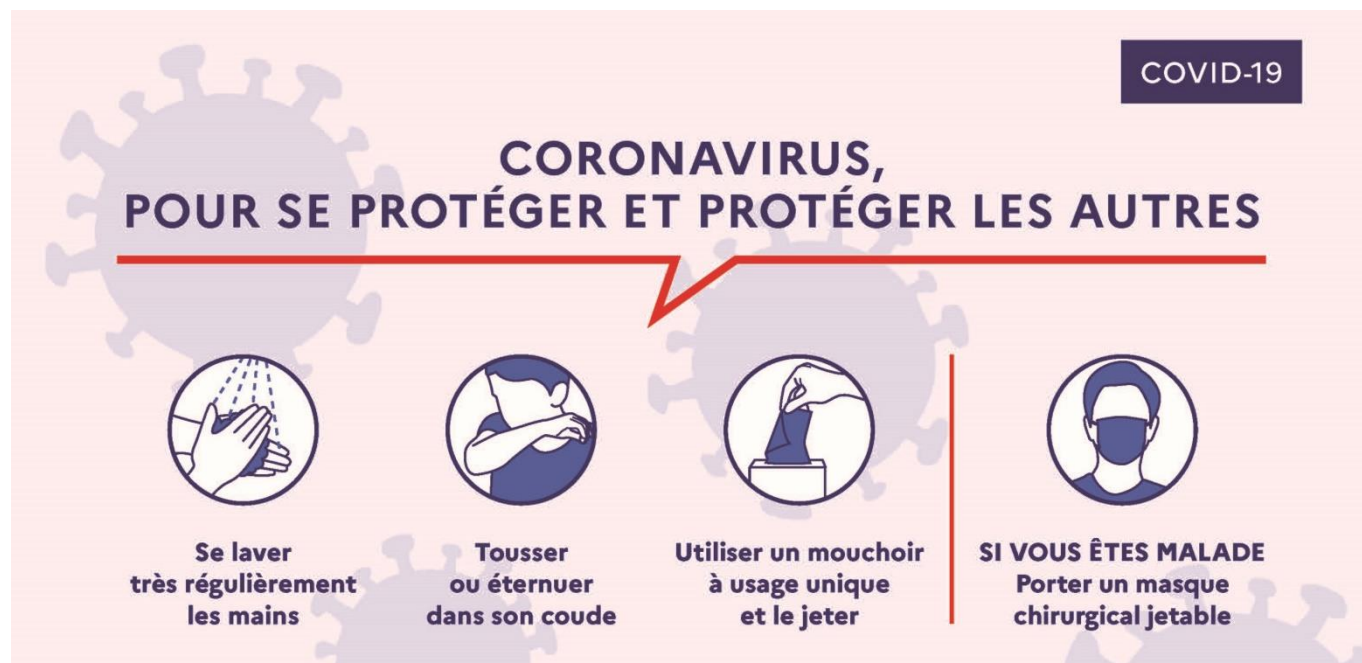
Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), **la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.**

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Toutefois, **les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection**, dans les espaces clos et extérieurs, lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

Gestes barrières :

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



Lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

Port du masque :

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes : pour les collégiens, le port du masque "grand public" est obligatoire lorsqu'une distanciation d'un mètre ne peut être garantie en lieu clos comme en extérieur et en particulier lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être respectée et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants, peu importe l'âge.

Brassage des élèves :

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire.

Toutefois, les collégiens et les lycéens doivent porter un masque si la distanciation entre élèves ne peut être garantie.

Espaces collectifs et matériels :

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

Entrée dans l'établissement :

- Elèves de l'ULIS : Par le portail du 160, avenue du Prado
- Elèves de 6^{ème}-5^{ème} : entrée par le portail du 04, rue Daumier
- Elèves de 4^{ème}-3^{ème} : entrée par le portail du 02, rue Daumier

Procédure lors de la survenue d'un cas : si votre enfant que vous avez gardé à la maison se révèle positif au COVID-19, nous vous remercions de nous prévenir très rapidement par téléphone afin que nous puissions prendre les mesures adaptées.

SCHEMA DE COMMUNICATION

Vous trouverez en pièce jointe une **fiche mémo intitulée « Communiquer avec le collège Saint Joseph de Cluny »**. Vous y trouverez de façon claire et synthétique les différentes personnes à contacter en fonction de vos besoins.

Je vous remercie de bien prendre note que l'adresse mail du chef d'établissement qui apparaît sur l'ENT n'est pas utilisée. Elle n'a été créée que pour l'accès du directeur aux divers ressources de l'ENT (Emplois du temps, cahiers de texte, dossiers des élèves). Nous vous remercions de passer par la messagerie du secrétariat de direction (Mme Mathieu sur l'ENT).

ASSURANCE SCOLAIRE

Pour fiabiliser la gestion des dossiers assurance des élèves et garantir avec certitude la protection annuelle de chacun, l'Organisme de Gestion du collège a signé un contrat d'assurance groupé pour tout l'établissement. Ce contrat couvre notamment :

- ↳ La RESPONSABILITE CIVILE en tous lieux, pour toutes les activités scolaires et extra-scolaires.
- ↳ L'INDIVIDUELLE-ACCIDENT scolaire et extra-scolaire,
- ↳ La PROTECTION PENALE et les FRAIS DE RECOURS (litiges supérieurs à 230€.)
- ↳ L'ASSISTANCE dans le monde entier par la Société MONDIAL ASSISTANCE pour tous les voyages inférieurs à trois mois organisés dans le cadre scolaire.

Vous trouverez, sur le site du collège une présentation des garanties (Onglet « nous contacter », puis « documents divers »).

Le tarif préférentiel annuel de 7 euros est inclus dans la facture du premier trimestre.

Vous pouvez néanmoins refuser cette assurance groupée. Dans ce cas, vous devrez également obligatoirement fournir une attestation d'assurance (**Avant le 15 septembre 2020**) qui couvre votre enfant pour l'ensemble de l'année scolaire.

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ET FORMALITES ADMINISTRATIVES

L'inscription au restaurant scolaire se fait via un formulaire en ligne.

↳ Accès au formulaire : <https://forms.gle/8Q1pHTL3rntebML7>

Toutes les familles doivent compléter ce formulaire qui nous permet de mettre à jour la base de données en matière de coordonnées et d'information pour la facturation **avant le 7 septembre 2020**.

Nous attirons votre attention sur le fait que la facture n'est pas envoyée par courrier, elle est à disposition sur l'ENT.

Toutefois, elle ne figure que sur l'ENT d'un des deux responsable qui est également le responsable payer. **Pour cette année, tous les responsables 1 (désignés par vous dans le formulaire ci-dessus) sont les payeurs et destinataires de la facture.** Si vous souhaitez des dispositions différentes (paiement 50/50...) vous devez adresser un courrier signé par les deux responsables à Mme THOMAS Béatrice avant le 7 septembre.

DEMANDE DE BOURSES DE COLLEGE

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site du collège (www.college-st-joseph-cluny.fr) et le retourner **pour le 30 septembre 2020 au plus tard** à l'attention de Mme MATHIEU.

COMPTABILITE

Les parents qui n'ont pas encore opté pour le règlement de la facture par prélèvement automatique et qui souhaitent le faire, sont invités à consulter les imprimés nécessaires sur le

site du collège (Onglet « nous contacter », puis « documents divers »). Le document doit nous être remis accompagné d'un RIB **avant le 15 septembre 2019**, à l'attention de Madame Thomas. La première facture sera disponible sur l'ENT à la fin du mois de septembre.

CARTE DE CANTINE

Une carte de cantine sera remise à tous les élèves à la rentrée.

☞ Que faire en cas de carte perdue ou détériorée ? Une demande doit être adressée via l'ENT à l'attention du service comptabilité (Madame Thomas). La nouvelle carte sera facturée au tarif de 15 euros sur la facture trimestrielle.

RESTAURANT SCOLAIRE

La restauration est assurée par la société Scolarest. Les repas sont élaborés sur place.

Tarif du repas :

- Demi-pensionnaire : 7,20 €
- Repas hors abonnement : 7,87 €

☞ Pour les demi-pensionnaires : Les repas figurent sur la facture.

☞ Pour les repas hors abonnement : Un relevé mensuel est donné à votre enfant pour les repas pris. La facture est à régler uniquement par chèque ou espèces.

Le choix fait par les familles en début d'année quant au régime (Externat ou demi-pension) demeure valable pour l'année. Toute demande de modification doit être signée par les parents sur le carnet de liaison pour le second trimestre avant le **1^{er} décembre 2020** et pour le troisième trimestre avant le **1^{er} mars 2021**. Aucune demande tardive ne pourra être acceptée.

DIPLOME NATIONAL DU BREVET 2020

Cette année, nous sommes heureux de présenter un taux de réussite de 100% à l'examen du brevet des collèges. C'est le résultat d'un travail sérieux des élèves durant les 1^{er} et 2nd trimestres et de l'ensemble des compétences développées tout au long de leurs années clunysiennes. L'ensemble de la communauté éducative les félicite chaleureusement pour leur réussite.

Résultats	Nombre de candidats	Pourcentage
Non admis(e)	0	0 %
Admis(e) sans mention	4	2 %
Mentions assez bien	38	20 %
Mentions bien	66	35 %
Mentions très bien	81	43 %
Totaux	189	100 %

INSCRIPTIONS en 6ème 2020/2021

Devant la très forte demande d'inscriptions, nous demandons aux familles du collège qui souhaitent inscrire un enfant en classe de 6^{ème} dans l'établissement pour l'année scolaire 2020/2021, de bien vouloir le faire directement sur le site du collège (Onglet « Nous contacter », puis « Modalités d'inscription » **à partir du 1er septembre**). Pour toute autre demande, merci de nous contacter par mail à l'adresse : inscriptions.cluny@orange.fr.

Dans les nombreuses demandes d'inscriptions qui nous parviennent, nous donnons priorité (Dans cet ordre) :

- 1) Aux parents d'élèves déjà scolarisés à Saint Joseph de Cluny.
- 2) Aux parents d'élèves scolarisés dans les écoles du secteur Notre Dame de la Garde.
- 3) Aux parents d'élèves scolarisés dans le public.

ASSOCIATION SPORTIVE

Les élèves du collège ont la possibilité de participer à des activités entre 12h et 14h tout au long de la semaine. Une cotisation à l'association sportive est demandée pour toute inscription. Le montant de 20 € doit être réglé par chèque à l'ordre de l'Association Sportive Cluny et remis au professeur d'EPS. Un planning des activités proposées vous sera communiqué ultérieurement.

SECURITE

La sécurité de l'ensemble de la communauté éducative fait partie de nos priorités. Nous avons ajouté cette année des caméras de sécurité et continuerons d'effectuer régulièrement les exercices règlementaires d'évacuation ou de confinement. Toutefois la technologie ne fait pas tout et il nous paraît important de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous. N'hésitez pas à nous signaler tout ce qui pourrait vous paraître suspect aux abords de l'établissement (un sac d'élève sans élève à proximité, un comportement inhabituel...). Ensemble, soyons vigilants.

Pour information, la responsabilité du collège s'arrête au parvis de l'établissement.

REUNIONS DE RENTREE

Les traditionnelles réunions de rentrée ne peuvent pas avoir lieu cette année à cause de la situation sanitaire.

Cependant, il est important que des informations vous soient transmises. Nous reviendrons donc vers vous en temps voulu avec de nouvelles modalités de communication.

E.N.T.

L'ENT « laviescolaire.fr » est le principal outil de communication de l'établissement. Dans cet espace vous trouverez les informations relatives à la scolarité de votre enfant (emploi du temps, notes, cahier de texte, absence), des informations, une messagerie (elle permet à chaque parent de communiquer avec les enseignants, la vie scolaire et l'administration du collège), et des informations plus ponctuelles sur les réunions, la réinscription des élèves.

☞ Pour toutes questions de connexion à l'ENT, vous devez adresser un message à informatique.cluny@gmail.com ou college.cluny@gmail.com.

TABLETTES

Une tablette sera remise à votre enfant. Cet outil lui permettra d'accéder aux livres numériques. La tablette reste au collège dans le casier prévu à cet effet sauf pendant le week-end, les vacances scolaires et en cas de travail particulier donné par un enseignant. Le casier où doit être rangée la tablette est fermé à clef, chaque élève se verra remettre une clef le jour de la rentrée. Nous demandons aux familles un chèque de caution de 10 € (à l'ordre de l'OGEC Cluny) en cas de perte de cette clef.

FOURNITURES A APPORTER POUR LE JOUR DE RENTREE

Le jour de la rentrée, il est inutile d'apporter toutes les fournitures achetées.

Le matériel nécessaire pour le 1^{er} jour est le suivant :

- Une trousse
- L'agenda
- Du papier pour écrire
- **Le masque**

NOTRE NOUVEAU PARTENAIRE DE RESTAURATION : SCOLAREST

A l'issue d'un nouvel appel d'offre, nous avons fait le choix d'une nouvelle société de restauration, scolarest. Veuillez trouver ci-dessous une présentation synthétique du nouveau projet :

Les matières de toutes c'est Scolarest qu'ils préfèrent

Si chaque geste compte, la qualité des produits est primordiale...

Nous avons demandé à Scolarest de privilégier ce qui est bon, local et de saison !

Un zeste de tendance, un soupçon d'innovation, un sourire, un service irréprochable... de l'équilibre, et du plaisir avant tout !

Christine Faenza et son équipe cuisinent chaque jour, sur place dans nos propres cuisines, pour les collégiens de Saint Joseph de Cluny... aux appétits immenses !

VIVEMENT MIDI !

Du nouveau à la rentrée au restaurant

AVEC **Scolarest** NOTRE NOUVEAU PARTENAIRE RESTAURATION
GOÛT / PARTAGE / PROXIMITÉ

NOS ENGAGEMENTS

DÉCOUVERTE DU GOÛT
Faire découvrir des goûts et des saveurs ! Nos chefs cuisinent chaque jour des recettes équilibrées, avec des produits de qualité.

PLAISIR DE PARTAGER
Créer un environnement ressourçant et propice à l'échange ! Nous proposons des concepts innovants et des animations.

PARTENAIRE ENGAGÉ
Promouvoir une politique nutritionnelle respectueuse de l'environnement ! Au-delà de notre politique d'achats responsables, nous sensibilisons à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au tri et à la valorisation des déchets.

Recettes de Chefs

Produits de saison

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Découverte du goût

Scolarest, Nourrir la curiosité

Cluny

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ



Une cuisine savoureuse
c'est avant tout des produits de qualité

LES VIANDES ET POISSONS

- 100% viande bovine française
- 100% viande porcine française
- 95% volaille française
- 100% poisson issu de pêche responsable
- Des viandes Bleu-Blanc-Cœur (bœuf, volaille, porc)



LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE SAISON

- 75% des crudités
- 65% des légumes
- 95% des fruits
- 100% des fruits et légumes frais sont issus de l'agriculture raisonnée



LES PRODUITS LOCAUX

- Fruits et légumes cultivés sur le bassin Berrois et départements 13, 83, 84, 04, 06
- Produits laitiers
- Pain 100% artisanal, Bio et local



UNE RESTAURATION RÉSOLUMENT DURABLE

- 10% de produits BIO dans nos menus
- Menus végétariens
- Mise en place de bornes de tri des déchets
- Mesures du gaspillage alimentaire
- Collecte des biodéchets



Toutes ces mesures mises en place permettront :

- de répondre aux attentes de la loi EGALIM
- de s'intégrer parfaitement dans la démarche « La Provence dans mon assiette »